

Règlement challenge mixte départemental

Composition des équipes :

Une femme et un homme de la même arme.

Armes disponibles :

CL (arc classique), CO (arc à poulie)

Disciplines :

Salle, TAEN

Fonctionnement :

Chaque équipe doit participer à au moins un concours salle et un concours TAEN pour figurer dans le classement final.

L'équipe déposée en début de challenge doit rester identique sur les 3 compétitions. Chaque équipe a droit à un(e) remplaçant(e) qui doit être déterminé(e) lors du dépôt d'équipe.

Après chaque compétition utilisée par l'équipe pour le challenge, il faut envoyer les fiches par mail à l'adresse du comité départemental (cf annexes).

Annexes

Fiche de concours

Club :

Date	Lieu	Discipline	Composition de l'équipe	Score

Mail : cd65.tirarc@laposte.net